ENGAGMENTS FP2020



GOUVERNMENT DU TOGO

HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/TOGO

RÉSUMÉ

Dans le but d'accélérer l'atteinte des objectifs de 35,5% de prévalence contraceptive en 2022, le Togo s'est engagé à améliorer l'offre des services et méthodes de planification familiale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire à travers :

- L'élaboration d'un nouveau plan accéléré de planification familiale avec un accent particulier sur les jeunes et adolescents.
- L'augmentation progressive du budget alloué à l'achat des produits contraceptifs,
- Une meilleure implication des acteurs sociaux dans la promotion de la demande des services de PF,
- Le renforcement de la chaine d'approvisionnement et de la gestion des données des produits PF.

Cet engagement sera soutenu par la mobilisation des autres parties prenantes pour accompagner la mise en œuvre du nouveau plan PF 2017-2022.

IMPACT ANTICIPÉ

La mise en œuvre de ces différents engagements aura pour impact la réduction de la mortalité maternelle de 401 à 250 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, l'augmentation de la prévalence contraceptives de 23% en 2017 à 35.5% en 2022 chez les femmes en union, la réduction d'environ 100 000 grossesses non désirées par an et de 35 000 avortements à risque évités par an.

ENGAGEMENT 1: Elaborer un nouveau plan d'accélération de la PF au Togo avec pour ambition de porter la prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 23 % en 2017 à 35,5% en 2022.

Impact attendu

- 1. Augmentation de la prévalence contraceptive de 23% en 2017 à 35,5% en 2022 chez les femmes en union
- 2. Réduction des besoins non satisfaits en planification familiale de 34% en 2017 à 32% en 2022 chez les femmes et les jeunes filles
- 3. Réduction des ruptures de stock des produits contraceptifs de 50% aux points de prestations des services entre 2017 et 2022

Actions proposées

Le leadership est assuré par le coordonnateur de la santé de la mère et de l'enfant

- 1. Finalisation et validation de l'élaboration du plan d'ici fin aout 2017,
- 2. Production et dissémination d'ici fin septembre 2017
- 3. Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan à intégrer à la feuille de route du forum de mobilisation des ressources pour le PNDS avant fin 2017
- 4. Renforcement de la création de la demande en Planification Familiale par l'implication des acteurs sociaux (Leaders religieux)
- 5. Mise en œuvre de la stratégie sur l'engagement constructif des hommes en santé de la reproduction et planification familiale d'ici 2022 ;
- 6. Passage à l'échelle des stratégies novatrices (DBC, PFPP, PF après SAA) d'ici 2022;

7. Délégation de tâches aux accoucheuses et matrones pour l'offre des méthodes de longue durée d'action en PF.

ENGAGEMENT 2: Augmenter progressivement la subvention annuelle de l'Etat pour l'achat des produits contraceptifs de 125 000 000 FCFA en 2016 à 500 000 000 en 2022.

Impact attendu

1. Disponibilité permanente des produits contraceptifs pour l'offre des services de planification familiale.

Actions proposées

- 1. Plaidoyer auprès de l'Etat pour l'augmentation de financement pour la sécurisation des produits de Santé de la Reproduction y compris les contraceptifs (DIU, Depo Provera, Pilule, Sayana Press, Injectable, Implants, Préservatifs) par les PTF et la société civile
- 2. Suivi de la mise en œuvre de l'engagement par le coordonnateur de la direction de la santé de la mère et de l'enfant et par les Points Focaux SR/PF

ENGAGEMENT 3: Assurer la mise en œuvre de l'Education Sexuelle Complète en faveur des adolescents et des jeunes dans tous les établissements scolaires d'ici 2022.

Impact attendu

Réduction du nombre de grossesses chez les adolescentes en milieu scolaire.

Actions proposées

- Prendre un arrêté interministériel pour l'institutionnalisation de la Santé Sexuelle et Santé de la Reproduction dans les curricula des institutions de formation d'ici fin 2018 sous le leadership du MSPS:
- 2. Plaidoyer auprès du Ministère en charge de l'éducation pour la mise en œuvre effective de l'éduction sexuelle complète dans tous les établissements scolaires d'ici fin 2018 par les partenaires et les OSC :
- 3. Renforcer la capacité des jeunes en tant que défenseurs de leurs droits sexuels et reproductifs par les partenaires et les OSC;
- Réviser les PNP 2009 en prenant en compte les nouvelles orientations de l'OMS en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents d'ici fin décembre 2017 sous le leadership de la DSME.

ENGAGEMENT 4: Améliorer la chaine d'approvisionnement des produits PF en réduisant les ruptures de stock des produits contraceptifs de 50% aux points de prestation de services entre 2017 et 2022.

Impact attendu

- 1. Augmentation de la prévalence contraceptive de 23% en 2017 à 35,5% en 2022 chez les femmes en union
- 2. Réduction des besoins non satisfaits en planification familiale de 34% en 2017 à 32% en 2022 chez les femmes et les jeunes filles
- Réduction des ruptures de stock des produits contraceptifs de 50% aux points de prestations des services entre 2017 et 2022

Actions proposées

- Renforcement des prévisions et la gestion des données pour optimiser la chaine logistique en produits PF sous le leadership de la DSMIPF selon un rythme semestriel;
- 2. Approvisionnement régulier des régions/ districts en contraceptifs sous le leadership de la DSMIPF;
- 3. Elargir la gamme des produits PF notamment l'introduction de Sayana Press au niveau communautaire d'ici fin 2018 sous le leadership de la DSMI / PF

Le texte qui suit résume l'engagement pris au nom du gouvernement du Togo en 2014.

Le gouvernement du Togo s'engage à repositionner la planification familiale pour objectifs clés d'améliorer l'accès des populations locales aux méthodes de planification familiale, d'optimiser la chaîne d'approvisionnement, de

renforcer la communication sur le sujet et de collaborer avec le secteur privé au développement de stratégies visant à offrir et à améliorer l'accès aux prestations de planification familiale.

Objectifs

1. Atteindre un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 24,3 % en 2017, contre 13,2 % en 2010.

Politique et engagements politiques

Le Togo s'engage à diffuser le plan national visant à repositionner la planification familiale d'ici le 30 juin 2015. Notamment, le gouvernement du Togo s'engage à développer et adopter les textes d'application de la loi concernant la santé reproductive d'ici le 31 décembre 2014 et de diffuser la loi concernant la santé reproductive et ses textes d'application d'ici le 30 juin 2015.

Le gouvernement s'engage également à développer une stratégie d'entente contractuelle avec le secteur privé pour la prestation de services de planification familiale et à développer à plus grande échelle les meilleures pratiques en matière de santé reproductive et de planification familiale.

Engagements financiers

Le Togo s'engage à apporter une subvention pour l'achat de produits contraceptifs (500 000 000 F) et rechercher d'autres mécanismes pour le financement de la planification familiale.

Engagements concernant le programme et les prestations de services

Le gouvernement du Togo s'engage à accroître la couverture des services en tenant compte des structures privées et associatives proposant des services de planification familiale, en organisant des services de planification familiale au bénéfice de groupes isolés et marginalisés et en améliorant l'accès des populations locales aux méthodes de planification familiale au moyen de stratégies innovantes. Il s'engage également à intégrer les services de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes au PMA (ensemble minimal de services) des structures de santé et à recruter et former du personnel qualifié afin de proposer des services de qualité. Le gouvernement du Togo s'engage à renforcer les prévisions et la gestion des données afin d'optimiser la chaîne d'approvisionnement et de promouvoir l'excellence de la chaîne d'approvisionnement des produits contraceptifs.

Le Togo s'engage à évaluer la distribution de services au niveau communautaire, y compris les produits contraceptifs injectables, d'ici le 31 décembre 2014, de renforcer les mécanismes fondés sur les résultats concernant la coordination, le contrôle et l'évaluation, et de renforcer la communication relative à la planification familiale, en particulier pour les principales populations clés. Le gouvernement du Togo s'engage aussi à promouvoir la planification familiale avec des outils de plaidoyer (RAPID, RAPID religieux) et à institutionnaliser la campagne nationale sur la planification familiale.

The Government of Togo updated its commitment at the Family Planning Summit in London, UK on July 11, 2017 and made the following commitment:

- Develop a new FP acceleration plan in Togo with the aim to bring modern contraceptive prevalence among women 23% union in 2017 to 35.5% in 2022;
- Gradually increase the annual state subsidy for the purchase of contraceptives to 125 million FCFA in 2016 to 500 million in 2022;
- Ensure the implementation of Comprehensive Sex Education for adolescents and young people in all schools by 2022; and
- Improve the supply chain PF products by reducing stock-outs of contraceptives 50% service delivery points between 2017 and 2022.

The following text summarizes the commitment made on behalf of the Government of Togo in 2014.

Objectives

The Government of Togo commits to repositioning family planning with the key objectives of improving the access of local populations to family planning methods, optimizing the supply chain, strengthening communication around family planning and developing strategies with the private sector for offering and improving access to family planning services.

The objective is to increase the CPR from 13.2 percent in 2010 to 24.3 percent in 2017.

Financial Commitments

Togo commits to providing a grant for the purchase of contraceptive products (F 500,000, 000) and to seeking other mechanisms for financing family planning.

Policy & Political Commitments

Togo commits to disseminating the national plan for repositioning family planning by June 30, 2015. In particular, the Government of Togo pledges to develop and adopt the implementing texts of the reproductive health law by December 31, 2014 and to disseminate the reproductive health law and its implementing texts by June 30, 2015. The government also commits to developing a contractual arrangement strategy with the private sector for offering family planning services, and to scaling up best practices in reproductive health/family planning.

Program & Service Delivery Commitments

The Government of Togo commits to increasing service coverage by taking into account private and associative structures offering family planning services, organizing family planning services for the benefit of isolated and marginalized groups, and improving the access of local populations to family planning methods through innovative strategies. It also commits to integrating adolescent-youth sexual and reproductive health services into the PMA (minimum package of services) of health structures and recruiting and training qualified personnel for offering quality services. The Government of Togo commits to strengthening data forecasting and management to optimize the supply chain and to promoting contraceptive product supply chain excellence.

Togo also pledges to evaluate community-based distribution of services, including injectables, by December 31, 2014, reinforce results-based mechanisms for coordination, monitoring, and evaluation, and strengthen communication around family planning, particularly for key target populations. The Government of Togo also pledges to promote family planning with advocacy tools (RAPID, religious RAPID) and to institutionalize the national campaign for family planning.